



Commune
de Port-Valais

STRATÉGIE





Commune
de Port-Valais

2026 - 2028



Vionnaz

Vouvry

Port-Valais

St-Gingolph

Communes du Haut-Lac

Étude de fusion



Depuis de nombreuses années, les communes du Haut-Lac — Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph — entretiennent une collaboration étroite dans plusieurs domaines, notamment au travers des services intercommunaux tels que la police, les pompiers et les écoles.

Avec le temps, il est devenu évident que chaque commune, prise individuellement, doit faire face à des enjeux de plus en plus complexes : aménagement du territoire, législation de plus en plus contraignante, exigences croissantes des autorités et de la population, etc.

Partant de ce constat, il est apparu pertinent d'évaluer l'opportunité d'une fusion des communes, afin d'en identifier clairement les avantages et les éventuels défis. Durant la législature 2021–2024, une étude de faisabilité a été lancée.

La première phase de cette étude étant désormais achevée, l'objectif est de relancer les discussions avec les exécutifs communaux nouvellement élus afin de déterminer les suites à donner à ce projet structurant pour l'avenir de la région.



2025 - 2030



Coulée verte

Continuité

Séquences spatiales

Réalisation par étape

Baie du Bouveret

Vision globale





Baie du Bouveret

Vision globale

Le Conseil municipal ambitionne d'améliorer la baie du Bouveret par la création d'une coulée verte, à savoir une voie de mobilité douce arborisée, respectant les séquences spatiales. Des études sont en cours, notamment pour réaménager la rive du camping ainsi que le quai Laval.



2026 - 2028



Modifications

Coordination

Mise en conformité

Densification

PDI - RCCZ

Élaboration et mise à jour



Élaboration et mise à jour

Les communes du Haut-Lac sont en train de finaliser leur plan directeur intercommunal. Ce plan est un échelon intermédiaire entre le plan de zone communal et le plan directeur cantonal. Il est nécessaire notamment pour les points nécessitant des coordinations intercommunales, en particulier en termes de mobilité et d'aménagement des zones d'activités économiques, de loisirs et de tourisme.

La réalisation de ce PDI intervient en parallèle de la mise à jour de certaines fiches du plan directeur cantonal. Une nouvelle loi et une nouvelle ordonnance sur les constructions sont prévues courant 2026. Ces évolutions législatives nécessiteront, à terme, la mise en conformité de notre règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).



2025 - 2028



Biens fonciers

Politique d'acquisition

Biens-fonds d'utilité publique

Biens-fonds commerciaux

Biens-fonds pour la stratégie
de mobilité



Biens fonciers

Politique d'acquisition

Le Conseil municipal souhaite mettre en place une politique active d'acquisition de biens fonciers afin de disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans le développement de projets d'intérêt public. À cette fin, un fonds d'acquisition sera créé pour permettre une réactivité accrue en cas d'opportunité.



2025 - 2032



Goulet d'étranglement

Pont canal Stockalper

Passage à niveau CFF

Cadence à la ½ heure

Circulation plaine du Bouveret

Œuvrer à la mise en place d'une solution



Circulation plaine du Bouveret

Œuvrer à la mise en place d'une solution

Actuellement, la plaine du Bouveret est desservie par un seul accès, empruntant le pont sur le canal Stockalper et le passage à niveau CFF. Ces deux éléments forment un goulet d'étranglement et un point de blocage chaque heure, notamment lorsque ce dernier se ferme pour laisser passer le train.

Le développement des constructions dans la plaine et le passage futur d'une cadence à la demi-heure entraîneront la détérioration de la circulation et le doublement des embouteillages.

Le Conseil municipal œuvre actuellement à la mise en place d'une solution, consistant en la création d'une deuxième route de desserte de la plaine du Bouveret.



2025 - 2031



Nouvelle STEP du Haut-Lac

Projet et réalisation

**Budget global
48'000'000.-
pour le
Haut-Lac**

Eaux usées

Traitements

Régionalisation



Nouvelle STEP du Haut-Lac

Projet et réalisation

Les capacités de la plupart des stations d'épuration d'eaux usées des communes du Haut-Lac étant, pour certaines, bientôt dépassées, une étude de faisabilité pour la création d'une nouvelle station d'épuration (STEP) du Haut-Lac a été lancée.

Cette étude conclut que la réalisation d'une station régionale permettrait d'améliorer le traitement des eaux ainsi que de rationaliser les coûts d'investissement et d'entretien.

L'emplacement retenu est celui de l'actuelle STEP de Port-Valais au Bouveret. Le budget estimé par le bureau d'étude se monte à 48 millions de francs suisses, hors subventions.